

Conditions et prix

Zurich Invest Libre Passage

Conditions

Âge d'entrée	Âge minimal: 17 ans Âge maximal: jusqu'à la veille de l'âge de référence
Âge terme	Âge terme maximal sans preuve d'activité lucrative: jusqu'à ce que l'âge de référence soit atteint Âge terme maximal avec preuve d'activité lucrative: jusqu'à 5 ans après l'âge de référence Une disposition transitoire s'applique aux personnes qui devraient percevoir leur prestation de vieillesse dans les années 2024 à 2029.
Versement minimum	Aucun
Versement ultérieur minimal	CHF 50.-
Versement maximal	Aucune restriction
Nombre de stratégies	5
Changement de stratégie	Possible
Prêt sur police	Non
Nantissement	Oui, pour l'encouragement à la propriété du logement.
Retraits/Résiliation	Possible(s) dans le cadre des dispositions légales.
Publication du cours	www.goto-funds.com/zurichinvestfunds/fr

Frais

Ouverture et solde de compte	gratuit
Droits de garde du dépôt	gratuit
Commission d'émission	1%
Commission de reprise	gratuit
Boucllement annuel	gratuit
Relevés, documents bancaires, attestation fiscale (au format papier par courrier)	CHF 5 par trimestre
Relevés, documents bancaires, attestation fiscale (au format électronique)	gratuit
Retraits	
• Versement du capital	gratuit
• Transfert sur compte de titres	CHF 150 par valeur
• Prélèvement anticipé encouragement à la propriété du logement	CHF 300.- plus frais d'inscription au registre foncier.
Changement de stratégie	gratuit
Frais pour un fonds de placement	Les frais dus pour les fonds de placement sont indiqués dans les fiches d'information sur les fonds de placement ou dans la feuille d'information de base (FIB).